

Jeudi 11 juin 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Afer lance Afer Eurocroissance

L'Afer, Association Française d'Épargne et de Retraite, et son partenaire assureur, Aviva France, annoncent le lancement, le 10 juin 2015, d'un nouveau support : Afer Eurocroissance(*). Distribué au sein du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer, qui évolue à cette occasion, le support Afer Eurocroissance présente une alternative intéressante au Fonds Garanti en euros, en permettant aux épargnants de chercher à dynamiser le rendement de leur épargne à long terme tout en préservant sa sécurité au terme.

La gestion financière d'Afer Eurocroissance est confiée à Aviva Investors France, filiale du groupe Aviva, et gestionnaire depuis près de 40 ans du Fonds Garanti en euros de l'Afer.

La conception du support Afer Eurocroissance par Aviva France a répondu à un cahier des charges strict de l'Association pour proposer à ses adhérents un support en cohérence avec le contrat Afer : simple, souple, disposant de garanties étendues, pour un excellent rapport qualité-prix. Parmi ses atouts :

- Il est accessible à tous : le minimum d'investissement est de 100 €
- L'horizon de placement est adapté au projet de chaque épargnant : celui-ci est libre de choisir le terme de l'investissement, entre 10 ans et 40 ans, par palier d'un an
- Il bénéficie d'une garantie au terme de 100% des investissements bruts sur le support : ainsi les sommes versées et encore investies sont intégralement garanties à l'échéance choisie par l'épargnant, frais sur versement et frais d'arbitrage inclus
- Les bénéficiaires en cas de décès de l'adhérent avant 75 ans sont protégés des aléas des marchés par la garantie plancher, pour les sommes investies dans ce support
- L'épargne reste disponible à tout moment, même avant l'échéance de la garantie
- La transformation des contrats monosupport est plus souple : les épargnants peuvent effectuer une transformation totale ou partielle à partir d'une adhésion monosupport
- Calculés au plus juste, les frais spécifiques (frais d'entrée, frais annuels de gestion, frais d'arbitrage) se situent parmi les plus bas du marché
- Il n'y a aucuns frais de performance financière
- L'Afer a prévu que l'échéance de dix ans pourra être raccourcie si le contexte des taux le permet

Afer Eurocroissance est un nouveau cap dans la diversification du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer, que l'Association fait régulièrement évoluer afin que ses adhérents bénéficient des dernières innovations en matière d'épargne.

Gérard Bekerman, Président de l'Afer : « *Le support Afer Eurocroissance est une nouvelle opportunité pour les épargnants qui vont pouvoir investir une part plus importante de leur épargne dans des actifs dynamiques, avec la perspective d'un meilleur rendement à long terme sans renoncer à leur sécurité. L'Afer accompagne ainsi les adhérents qui sont prêts à s'engager à long terme. Je demande au Gouvernement qu'il s'engage à préserver tout au long de la période le statut fiscal et social de l'assurance vie* »

Nicolas Schimel, Directeur Général d'Aviva France : « *Je suis convaincu que l'euro-croissance constituera le troisième pilier de l'assurance-vie à la française. L'offre créée par les équipes d'Aviva France pour les adhérents de l'Afer leur permettra de dynamiser la performance avec une prise de risque encadrée puisque le capital reste garanti à l'échéance. Elle pourra répondre aux attentes d'une large partie des adhérents Afer qui avec une durée de détention moyenne de 17 ans sont particulièrement orientés vers le long terme. Ce support peut également très bien répondre à un objectif de constitution de retraite.* »

(*) L'article 15 de la Loi de finances rectificatives pour 2013 prévoit la création du support proposant des engagements donnant lieu à constitution d'une provision de diversification, appelé communément support « euro-croissance », un nouveau type de support en assurance vie permettant à un assuré de bénéficier d'une garantie du capital s'il reste investi au moins 8 ans. Ces supports peuvent être proposés dans des contrats « multisupports » au même titre que le Fonds Garanti en euros ou les supports en unité de compte.



L'AFER - Association Française d'Épargne et de Retraite- est l'un des premiers groupements d'épargnants en Europe, avec plus de 725 000 adhérents représentant une épargne de 50 milliards d'euros. Créée en 1976, l'AFER a révolutionné le marché de l'assurance-vie en lançant, dans les années 80, le contrat à versements et retraits libres. Ce contrat est devenu un modèle de référence en matière de souplesse et de performance. Grâce à sa puissance et son poids économique, l'AFER est une force de proposition vis-à-vis des pouvoirs publics. L'Association fait entendre sa voix, chaque fois que l'intérêt de ses adhérents et de l'épargne retraite le rend nécessaire.

Le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer est souscrit par l'Afer auprès d'Aviva Vie et Aviva Epargne Retraite.

www.afer.asso.fr

Contact presse Afer : Sylvie Conan Charvin, Directrice associée Yannick Le Bourdonnec Conseil
s.conan.charvin@ylbconseil.fr - T 06 19 92 54 78 – 01 44 82 85 92



Avec plus de 180 ans d'expérience en France, Aviva France, filiale de l'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe, propose une gamme complète de produits à 3 millions de clients, particuliers, artisans commerçants, professions libérales, agriculteurs, petites et moyennes entreprises. La compagnie se distingue par son modèle solide et rentable de multidistribution qui regroupe réseaux de proximité (agents généraux, courtiers, conseillers en gestion de patrimoine UFF) et le canal Direct (Eurofil et Aviva Direct). Aviva France compte également des partenaires tels que l'AFER, première association d'épargnants de France et le Groupe Crédit du Nord. Aviva emploie directement près de 4300 collaborateurs. Pour plus d'information sur Aviva France, consulter <http://presse.aviva.fr/> et sur Twitter : @AvivaFrance

Contact presse Aviva France

Thibault de Saint Simon – 01 76 62 67 88 – Courriel : thibault_desaintsimon@aviva.fr

